

# Compte – Rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 22 Avril 2016

Sous la présidence de M. Le Maire Christian ALEXANDRE

## Etaient présents :

ALEXANDRE Christian - HAUTEVILLE Cyril - LACROIX Yvette - MATICHARD Gilles - PORTENEUVE Fabien - RECOQUE Pascal – GEORGET Arthur- ALLARD Jean Yves

**Avaient donné pouvoir :** Eric PICARD à Gilles MATICHARD  
Marc JOUBERT à Cyril HAUTEVILLE  
Isabelle MARTIN à Christian ALEXANDRE

Secrétaire de Mairie : Florence PELIN

**Secrétaires de Séance : Gilles MATICHARD et Jean Yves ALLARD**

\*\*\*\*\*

## Ordre du jour

- Informations diverses
- Délibérations
  - Règlement garderie Ecole de Viverols
  - Embauche d'une personne en contrat CAE
  - Diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable – Schéma directeur – Choix cabinet
  - Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain communal
  - Liste affouagistes Section Gorce – Bouteyras et Le Moulinet
  - Exonération de l'impôt sur les spectacles – Année 2017
- Questions diverses

## Informations diverses

- VISITE DES TELECOM :  
Une personne est passée sur la commune afin de mesurer la puissance des portables.. La 3 G passe partout sauf avec l'opérateur FREE
- REUNION PLAN VIGIPIRATE A L'ECOLE DE VIVEROLS :  
Dans le cadre du plan vigipirate à l'école le Viverols, il est obligatoire de créer une pièce de confinement. Cette pièce sera la salle de la bibliothèque de l'école avec obligation d'installer des volets aux fenêtres

• ASSOCIATION VAL :

Monsieur le Maire informe de la dissolution de l'association VAL (Viverols Animations Loisirs). L'assemblée générale de cette association a décidé de donner les ordinateurs et les tables informatiques à l'école de Viverols et l'argent placé sur les comptes bancaires sera intégralement versé à l'association des parents d'élèves du RPI afin de servir pour les enfants des 3 écoles.

• SIVOM du Canton de Viverols :

Un conseil communautaire a eu lieu en présence des maires des nouvelles communes adhérentes principalement concernées par le portage des repas et le bus des montagnes. Il a été discuté d'un projet pour le bâtiment de la gendarmerie qui sera inoccupé à compter du 1<sup>er</sup> août 2016.

• PERMANENCES GENDARMERIE :

Monsieur le Maire doit rencontrer prochainement l'Adjudant Chef CHOUVELON afin de signer une convention pour mettre en place une permanence tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois à la Mairie de Viverols

• RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR DU FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN

Jean Yves ALLARD et Arthur GEORGET ont rencontré le Directeur du FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) d'Auvergne, à Clermont Ferrand, afin d'évoquer les possibilités de programmation d'expositions d'œuvres d'art sur la commune. Il ressort de cette première prise de contact la possibilité d'un travail en relation avec des musées voisins et notamment le musée de la Résistance d'Estivareilles autour d'œuvres vidéo du FRAC, un rendez-vous est programmé avec ce musée. Nous devons aussi recenser les lieux pouvant accueillir des expositions. En parallèle, la semaine festive qui aura lieu la première semaine d'août 2016 permettra d'expérimenter d'autres formes d'expressions artistiques sur la commune (théâtre, court-métrage...).

## Délibérations

### 1 - Règlement garderie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le règlement de la garderie à l'école de Viverols ainsi que la fiche d'inscription.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte ledit règlement ainsi que la fiche d'inscription qui seront applicables à partir de ce jour.

Vote : Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

Le règlement ainsi que la fiche d'inscription sont consultables en Mairie.

### 2- Embauche d'une personne en contrat CAE

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ en retraite de Monsieur Alain BOUILLON. Il est donc nécessaire d'embaucher une personne pour le remplacer. Monsieur le Maire propose d'embaucher une personne en Contrat Accompagnement Emploi (CAE) pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016. Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des demandes reçues en Mairie concernant ce poste.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE :

- de créer un poste d'agent d'entretien dans le cadre du dispositif Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour une durée de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016
- d'embaucher Monsieur Laurent LAMARTINE en CAE – Contrat Accompagnement Emploi – du 01/06/2016 au 31/05/2017, pour une durée hebdomadaire de travail de 20 heures. Monsieur Laurent LAMARTINE sera chargé d'effectuer les missions suivantes :
  - . entretien et réfection des bâtiments communaux
  - entretien de la voirie
  - . entretien des espaces verts
- de rémunérer cette personne au SMIC sur la base de 20 heures hebdomadaire
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention tripartite entre la Mission Locale d'Ambert, la Commune et Monsieur Laurent LAMARTINE

d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce recrutement. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2016.

Vote : Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **3- Diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable – Schéma directeur – Choix cabinet**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal a adopté le projet concernant la réalisation d'un diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable – Schéma directeur -, par une délibération en date du 18 septembre 2016.

Plusieurs cabinets ont été consultés. Monsieur le Maire présente les offres à l'assemblée. L'offre la mieux disante a été faite par le cabinet SOCAMA INGENIERIE de TULLE.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

1/ de confier cette étude au cabinet SOCAMA INGENIERIE de TULLE pour un montant de 26 501.25 euros HT.

2/ de donner pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer l'offre de prix ainsi que tous documents s'y affèrent.

Vote : Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **4 - Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain communal**

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée de la demande faite par Monsieur Michael PASERO afin d'entretenir un jardin dans le terrain cadastré B 697 situé à côté du bâtiment de l'ancienne gendarmerie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- de mettre à disposition à titre gratuit une partie du terrain cadastré B 697 situé à côté du bâtiment de l'ancienne gendarmerie à Monsieur Michael PASERO à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016, afin de l'entretenir et d'y faire un jardin.
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention

Vote : Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **5 - Liste affouagistes Section Gorce - Bouteyras et Le Moulinet**

Le Maire expose que conformément à l'article 56 de la loi du 5 avril 1984, il appartient au Conseil Municipal d'établir la liste affouagiste des habitants de GORCE, BOUTEYRAS et LE MOULINET, remplissant ou paraissant remplir les conditions pour participer au bénéfice de l'affouage.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Décide que le partage de l'affouage se fera par feu, c'est-à-dire par chef de famille ou de ménage ayant un domicile réel et fixe dans la commune avant la publication du rôle;
- Décide que les bénéficiaires de l'affouage doivent avoir une résidence effective et continue dans les hameaux précités, pendant une durée de 6 mois par an;
- Arrête la liste nominative des bénéficiaires comme suit :  
Mesdames, Messieurs BRAVARD Nicole - ALLARD Marie - ESTRADE Germaine -  
PORTENEUVE Jean - PORTENEUVE René - PORTENEUVE Daniel - EPALLE Suzanne -  
BILLOUD Marie – MICHEL Odile – CELINGANT Léo; des hameaux de GORCE, BOUTEYRAS  
et LE MOULINET.

Vote : Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **4 - Exonération de l'impôt sur les spectacles - Année 2017**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'exonérer de l'impôt sur les spectacles l'ensemble des compétitions sportives ayant lieu sur la commune de VIVEROLS durant l'année 2017.

Accord est donné à l'unanimité.

Vote : Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

## **Questions diverses**

- **CYCLO CLUB LES COPAINS** : Cette année la course organisée par le Cyclo Club les copains ne passera pas à Viverols, par contre 2 randonnées passeront sur notre commune le 1<sup>er</sup> week-end de juillet.

- **ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES SAUVESSANGES PLAGNOLS** : Les travaux concernant l'enfouissement de cette ligne devraient débuter en mai.

- **TERRAIN DU BREUIL** : Jean Yves ALLARD a rencontré des personnes du Parc Naturel Régional Livradois Forez afin de préparer un projet d'aménagement de la zone humide du terrain du Breuil. Des financements et des conseils de leur part pourraient être possibles.

- **ECOLE DE VIVEROLS** : Pour la rentrée prochaine, une trentaine d'enfants sont attendus dans notre école

- **TERRAIN TIXIER** : Arthur GEORGET fait part d'un courrier d'une personne qui souhaite acheter le terrain TIXIER situé au Chambon afin d'y installer une entreprise de travaux forestier. La question sera débattue au prochain conseil municipal.

La séance est levée à 22H